

## Le gouvernement crée 3 250 places d'asile supplémentaires

■ Le Conseil des ministres a approuvé, ce vendredi, le plan de Maggie De Block pour l'asile et débloqué 87 millions.

À l'issue du premier Conseil des ministres qui s'est tenu après le départ de la N-VA du gouvernement, Maggie De Block (Open VLD), qui reprenait l'Asile et la Migration, déclarait ceci: *"Chacun a sa façon de travailler. Je veux résoudre les problèmes qui se posent de manière très pragmatique. Je n'aurai pas le temps de faire des tweets."* Un coup dans le dos, confiait quelques jours plus tard son prédécesseur à *La Libre*, à peine installé dans son nouveau bureau de député. Pour mémoire, Maggie De Block a hérité de ce portefeuille alors que Theo Francken venait d'instaurer une limite journalière des demandes d'asile (limite qui sera plus tard jugée illégale par le Conseil d'État), en augmentation depuis l'été 2018. *"Lors de ma prise de fonction en décembre, j'ai directement demandé de dessiner un plan d'action. Grâce à ces mesures, nous répondons rapidement et efficacement au nombre croissant de demandes d'asile depuis l'été dernier. Je continuerai évidemment à suivre la situation. Je ferai tout pour éviter un déraillement du problème de l'asile"*, avance-t-elle aujourd'hui.

Ce vendredi, ledit plan d'action pour *"repren- dre le contrôle des problèmes d'asile"* a été approuvé par le Conseil des ministres. Une enveloppe de 87 millions d'euros a été libérée à cet

effet. Le plan se décline en plusieurs mesures, dont certaines ont déjà été annoncées ou déjà adoptées sous l'ère Francken.

### Changement de politique

Ainsi, 3 250 places supplémentaires vont être créées. Changement de politique, donc: l'ex-secrétaire d'État avait refusé d'accéder à la demande de Fedasil d'ouvrir des places supplémentaires. Le kern s'en tient par contre à deux promesses déjà formulées en octobre: la création de 1 500 places tampons (qui restent donc vides mais peuvent être rapidement mises à disposition en cas de nécessité) et la suspension du démantèlement des places d'accueil, décidé par le gouvernement Michel I en mars 2018.

Face à la récente hausse des demandes de protection internationale, le kern avait reporté la fermeture de sept centres d'accueil au 30 juin 2019. La ministre n'a pas précisé si ce délai est reporté. *"En prenant ces mesures, nous permettons que les personnes qui demandent ici une protection internationale soient accueillies décemment en attendant de la décision sur leur demande d'asile. Nous pourrions ainsi également respecter nos engagements vis-à-vis de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés de relocaliser des réfugiés syriens"*, commente Maggie De Block.

Autre mesure: le renforcement de l'Office des étrangers et du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides grâce au recrutement de 90 collaborateurs supplémentaires. *"Le but est que les demandeurs d'asile sachent rapidement ce qu'il en est et puissent être expulsés plus rapidement si leur demande est rejetée. Ces derniers mois, le délai de traitement a augmenté. Ce n'est pas acceptable"*, observe la ministre.

### "Grande campagne"

À l'instar d'une campagne de dissuasion ciblant les Palestiniens aux Émirats et en Arabie saoudite, *"nous débuterons une grande campagne qui durera six mois à l'attention des migrants potentiels dans les pays d'origine ou de séjour et envers les réfugiés dans les pays de transit"*.

La dernière mesure s'inscrit dans la continuité de la politique de la précédente majorité gouvernementale. *"Nous apportons des solutions aux problèmes qui se posent parfois aujourd'hui pour le retour de réfugiés qui sont venus d'un autre pays de l'UE vers notre pays. Et nous continuons la réalisation du Masterplan centres fermés"*, précise encore Maggie De Block. Approuvé par le Conseil des ministres en 2017, ce Masterplan conçu par Theo Francken a pour objectif de faire passer la capacité d'environ 700 places actuellement à plus d'un millier en 2021.

Sarah Freres